



Ordonnance de télécom CRTC 2007-433

Ottawa, le 19 novembre 2007

Le Conseil **approuve de manière définitive** les ententes suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes.

Requérante/Partie	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Fido Solutions Inc./ Execulink Telecom Inc.	Entente cadre d'interconnexion entre ESL (MALI)	8340-F21-200714859	le 18 octobre 2007
Rogers Cable Communications Inc. (anciennement 2034156 Ontario Inc.)/ Fido Solutions Inc.	Annexe C révisée de l'Entente cadre d'interconnexion entre ESL (MALI)	8340-O34-200502585	le 18 octobre 2007

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>